SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE LA MOSELLE
FONDÉE EN 1835

SIÈGE : COMPLEXE MUNICIPAL DU SABLON
48, RUE SAINT BERNARD 57000 METZ
CCP 1.045.03A STRASBOURG

BULLETIN DE LIAISON
n° 515 -JANVIER 2004

Le Président C. PAUTROT et les membres du Bureau expriment à tous les membres de la S.H.N.M. leurs voeux les meilleurs pour l'an 2004

Réunion mensuelle :

Jeudi 15 JANVIER 2004 à 20H30
Complexe Municipal du SABLON

Ordre du jour :

- Compte rendu de la séance de décembre 2003
- **ASSEMBLEE GENERALE ordinaire**
  - Rapport moral du Président
  - Bilan financier 2003 par le Trésorier
  - Activités futures
  - Renouvellement triennal du Bureau de la S.H.N.M.
- **Conférence:**
  " La réserve de biosphère de Berczinsky (Biélorussie). Compte-rendu d'une visite en juin 2003 " par Michel RENNER
- divers

La bibliothèque sera ouverte à partir de 19H30.

Activités futures :

Sortie ornithologique sur les plans d'eau de la Maxe le samedi 17 janvier 2004.
RDV devant la centrale EDF de la Maxe à 13h30.

Compte rendu de la séance du 20 Novembre 2003 :

par J.-C. CHRETIEN

Membres présents :

Mmes et MM.

Y. ALBERTUS, P. BOURNAC, H. BRULÉ, A. CHOMARD, J.-C. CHRÉTIEN, V GUEYDAN, T. HIRTZMANN, A. KNOCHEL, M. LEVY, P. MARLIN, G. MARZOLIN, J.-L. OSWALD, C. PAUTROT, N. PAX, J.-Y. PICARD, M. RENNER, G. ROLLET, G. SCHWALLER, J. STEIN, G. TRICHIES, G. VAUCEL, J.-M. WEISS.

Membres excusés :

Mmes et MM.

D. ALBERTUS, M. COURTADE, T. FEUGA, C. GAULTIER-PEUPION, M.-H. GROJEAN, N. HUGO, E. LEONIDES-LESAGE, J. MÉGUIN, J. L. NOIRÉ, G. SCHUTZ, A. TRICHIES

Membres invités :

Mmes et MM.

N. DELESIS, N. PAULET, V. PERLBARG, A. RUFFONI, N. et B. THUAIRE.

La séance est ouverte à 20h40.

Le Président présente le conférencier Mr Alexandre KNOCHEL et lui donne la parole pour son exposé: "Patrimoine naturel et activités humaines dans les gorges de l'Allier, Haute-Loire".
En annexe, on en trouvera la teneur, de la main de l'auteur. L'auditoire aura apprécié la densité documentaire de cette étude, son illustration photographique servie par un matériel didactique de nouvelle génération.

Suivirent de nombreuses questions concernant principalement l'avenir de la région étudiée.

Remerciements et compliments du Président; applaudissements de l'assemblée.

Divers :

- Un courrier de Madame LEONIDES-LESAGE où notre collègue rapporte quelques-unes de ses observations naturalistes en banlieue parisienne.
- La masse gélatineuse récoltée par J-Y. PICARD dans un étang de Val-et-Châtillon (54) est une colonie de bryozoaires Pectinatella magnifica, une espèce invasive originaire d'Amérique du Nord.
- Rappel: Le service "Environnement et politique agricole " du Conseil général de la Moselle réalise une enquête sur les collisions faune sauvage / véhicules ainsi que sur les migrations d'espèces. Vous pouvez noter vos observations et les transmettre à la SHNM.

Activités :

- Visite d'une exposition photographique animalière et floristique remarquable présentant entre autres des oeuvres de nos collègues Emmanuel BAUP et Bernard PERNET à Châtel-Saint-Germain.
- Annette CHOMARD et Christian PAUTROT ont accueilli Mr SCHOENDORF, professeur à l'Université de Hombourg et effectuant des recherches sur le cabinet d'histoire naturelle du prince des Deux-Ponts (Zweibrücken) dont J-F. Hollandre était le directeur. Ils lui ont fait visiter les collections naturalistes du Musée de Metz, les archives municipales et la bibliothèque de l'Académie Nationale de Metz.
- Sortie naturaliste à Novéant le 20 décembre. Le thème sera précisé plus tard.

Présentation de revues :

- Willemetia d'octobre 2003
- Bulletin de la Société linnéenne de Bordeaux. (années 2002 et 2003).
- Bulletin de la Société botanique royale de Belgique. (tome 136; 2003).
- les mensuels "Vivre à Metz " et "Metz métropole".

La séance est levée à 23h.

Patrimoine naturel et activités humaines dans les gorges de l'Allier, Haute-Loire (43)

par Alexandre KNOCHEL

Les gorges de l'Allier se situent dans le sud-ouest du département de la Haute-Loire dans la région Auvergne. Elles constituent une barrière naturelle entre le plateau basaltique du Devès et le plateau granitique de la Margeride. L'Allier prend sa source en Lozère au Mont Mourre de la Gardille à 1523 m. Ce cours d'eau torrentiel (en amont) est à l'origine du relief encaissé qui caractérise le Haut-Allier. Les dénivellés atteignent 500 m. Cette action géomorphologique crée des contrastes forts entre les versants. Les variations d'exposition associées aux variations d'altitudes sont à l'origine d'une végétation particulière dans les gorges. Elle subit à la fois l'influence méditerranéenne et montagnarde.

Historiquement, la présence humaine était forte dans les gorges et les forêts y étaient rares. L'agriculture exerçait une pression importante sur les milieux au travers des cultures en terrasse et du parcours des animaux. La déprise agricole, particulièrement marquée à partir de la moitié du XXème siècle a totalement changé la donne. Les forêts de reconquête constituent la quasi-totalité des boisements des gorges. Les peuplements sont donc globalement jeunes. Hormis les forêts au sens strict, de nombreux milieux représentent différents stades de colonisation végétale. Outre la richesse en milieux, la diversité structurelle offre des habitats à une faune et une flore diversifiée. Les gorges suscitent beaucoup de passions chez les naturalistes, en particulier ceux en quête de contrées quelques peu sauvages. Ainsi, les gorges ont été retenues en ZNIEFF, ZICO et plusieurs sites Natura 2000 les concernent. De par leur richesse exceptionnelle, les gorges font de plus l'objet d'un projet de réserve naturelle. Dans une même logique de protection, le Plan Loire Nature les a retenu pour l'une de ses mesures. Dans ce cadre, un schéma de gestion des forêts des gorges a été réalisé en 2003 (Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne) : une première. En effet, aucune étude aussi détaillée ne s'était auparavant penchée sur une zone aussi vaste (825 ha des 8500 ha de gorges).

Le constat global sur le patrimoine forestier privé des gorges est un abandon des pratiques sylvicoles pour des raisons de rentabilité. Le corollaire de cette situation est un «retour à la nature» des chênaies et hêtraies (peuplements majoritaires) ; leur naturalité croît. Les peuplements s'orientent, suivant un lent processus, vers l'automation biologique[1] qui assure leur bon fonctionnement et leur pérennité dans le temps. Cependant, les traces d'opérations sylvicoles peuvent encore être visibles plusieurs siècles après leur réalisation. Le vieillissement des peuplements offre une véritable chance pour tout un cortège vivant lié aux arbres sénescents. En effet, ces forêts se complexifient en terme de structure et créent de nouveaux microhabitats. C'est ainsi qu'une chandelle[2] peut constituer un véritable écosystème. D'autre part, les acquisitions foncières Loire Nature assurent la pérennité de peuplements de Chêne et de Hêtre, mais également d'habitats remarquables comme l'érablaie-frênaie. Le principe de gestion de non intervention sera appliqué à ces forêts.

Autre aspect patrimonial, les gorges abritent une espèce prestigieuse : le Saumon atlantique qui présente une souche propre au bassin Loire-Allier. L'Allier a la particularité d'être la première rivière d'Europe occidentale pour son frai. Ce migrateur a subi une régression spectaculaire en deux siècles en France en raison des pollutions, des aménagements divers et des barrages. Le haut bassin de l'Allier a été relativement épargné. Cependant, deux ouvrages hydroélectriques ont bloqué la remontée du Saumon pendant des dizaines d'année à l'amont. L'un deux a été effacé en 1998 dans le cadre du plan de restauration du Saumon, le second arrive en fin de concession en 2007. Les tractations sont en cours pour supprimer cette dernière barrière dans le Haut-Allier (bien qu'équipé d'un ascenseur, tout n'est pas résolu). Ainsi, près de 100 km de rivière seraient sauvages des sources en Lozère jusqu'à Langeac en aval ! Le Saumon pourrait reprendre totalement possession de ses frayères.

Parallèlement aux efforts consentis sur les divers ouvrages pour la remontée, une salmoniculture a été mise en place dans le Haut-Allier en 2001 afin de renforcer la population du bassin mais également de repeupler les cours d'eau français désertés par le salmonidé. Les résultats de ces actions se font déjà ressentir avec une recolonisation de certains bassins versants et l'accroissement des effectifs reproducteurs sur le bassin Loire-Allier.

En définitive, les gorges de l'Allier sont un site accidenté regagné par la nature. Ce territoire se caractérise entre autres par une désertification humaine (densité < à 20 hbts/km²), des forêts de reconquête inexploitées depuis des dizaines d'années et un cours d'eau en passe d'être sauvage sur 100 km à partir des Cévennes. À cela s'ajoute un faible dérangement dû aux difficultés d'accès au site. Les gorges constituent ainsi un véritable réservoir biologique. Dans l'avenir proche, il conviendra d'assurer définitivement la remontée du Saumon jusqu'en Lozère, de renforcer les acquisitions foncières forestières dans le cadre du Plan Loire et d'entreprendre des suivis sur des habitats et des taxons peu ou pas étudiés.

---

[1] prise en charge par la forêt d'un certain nombre de mécanismes permettant sa croissance et son renouvellement

[2] chandelle = arbre mort sur pied